

Évoquer le « mythe médian ». Les imaginaires carolingien et lotharingien dans les revendications territoriales belges à l'égard de l'Allemagne après 1945

Christoph Brüll

Het gebruik van de “mythe van het midden” : Karolingische en Lotharingische sociale verbeelding in de Belgische territoriale eisen aan Duitsland na 1945

Het is een ‘klassieke’ strategie om bij territoriale schikkingen na een militair conflict te verwijzen naar op de geschiedenis gebaseerde sociale verbeelding en legitimeringen. Deze bijdrage tracht te tonen hoe Karolingische en Lotharingische sociale verbeelding een invloed uitoefende op bepaalde actoren van op gebiedsuitbreiding gerichte bewegingen, een echo van 1918, in het België van na 1945. Zelfs indien de Belgische territoriale eisen aan Duitsland zich uiteindelijk nauwelijks op deze denkbeelden baseerden, wijst deze bijdrage erop dat het discours met als doel Aken en Keulen in “Belgische” steden te veranderen – de nadruk werd hierbij gelegd op de nauwe banden tussen “Belgen” en “Rijnlanders” – de basis zou leggen voor toenadering tussen de twee oude vijanden in de jaren vijftig. Van toen af aan werd het historische landschap tussen Maas en Rijn in de politieke organisatie van “het Westen” geïntegreerd, waarvan de politieke organisatie als van primair belang werd beschouwd in het licht van de voortschrijdende Sovjetdreiging.

Citer ce document / Cite this document :

Brüll Christoph. Évoquer le « mythe médian ». Les imaginaires carolingien et lotharingien dans les revendications territoriales belges à l'égard de l'Allemagne après 1945. In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 91, fasc. 4, 2013. Histoire médiévale, moderne et contemporaine Middeleeuwse, moderne en hedendaagse geschiedenis. pp. 1285-1301;

doi : <https://doi.org/10.3406/rbph.2013.8491>

https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2013_num_91_4_8491

Fichier pdf généré le 18/04/2018

Évoquer le « mythe médian ». Les imaginaires carolingien et lotharingien dans les revendications territoriales belges à l’égard de l’Allemagne après 1945

Christoph BRÜLL

FRS - FNRS, Université de Liège

Une bataille diplomatique autour de Cologne

À la suite de la conférence de Potsdam qui réglait en juin 1945 le statut juridique de l’Allemagne vaincue et occupée, la Grande-Bretagne et la France concluent le 26 juillet 1945 un accord qui définit les frontières entre leurs zones d’occupation respectives. Dans cet accord, la métropole de la Rhénanie, Cologne, est placée en zone britannique. En septembre 1945, le général de Gaulle accorde une longue interview au *Times* qui l’interroge à propos de l’avenir de l’Allemagne. Plaidant pour un détachement et une internationalisation de la Ruhr et de la Rhénanie, de Gaulle évoque l’existence de deux zones distinctes en Rhénanie : « Il y a une région qui commence à Cologne et s’étend jusqu’à la frontière suisse et forme la marche de la France. [...] Au nord de Cologne, que la géographie, les ponts, les routes et les chemins de fer situent dans la zone française, il y a une autre région qui forme le glacis naturel de la Belgique et de la Hollande et, par delà ces pays, de l’Angleterre »⁽¹⁾.

En Belgique, de tels propos en alertent plus d’un. Dans le journal *Septembre*, l’écrivain François Drion du Chapois (1899-1986) note : « [...] à vouloir contre toute raison planter le drapeau français à Cologne et – Dieu nous pardonne – à Aix-la-Chapelle, à prétendre violenter de la sorte nos intérêts les plus certains, à menacer enfin les justes nécessités de la politique britannique, le général de Gaulle fait fausse route. Il s’éloigne de ce bloc indispensable au salut de l’Occident où, par une étrange construction, il prétend aboutir »⁽²⁾. La peur d’un encerclement de la Belgique par la France, bien réelle dans les milieux de la droite nationaliste, est donc ravivée. Elle l’est d’autant plus que le gouvernement et les soldats belges, entrés en Allemagne avec les Alliés,

(1) Charles DE GAULLE, *Discours et messages. Pendant la guerre, juin 1940-janvier 1946*, Paris, Plon, 1970, p. 617.

(2) *Septembre*, 23 septembre 1945, p. 1, cité d’après Catherine LANNEAU, *L’inconnue française. La France et les Belges francophones 1944-1945*, Bruxelles, Peter Lang, 2008, p. 425. Drion du Chapois est le « principal animateur » de *Septembre* qui, comme lui, peut être qualifié de « réactionnaire, royaliste et francophobe » (*ibid.*, p. 132, n. 61). Voir aussi Colette DUPONT, *Les mouvements léopoldistes en Belgique (1945-1950). Organisation et action*, Mémoire de licence en Histoire, Université de Liège, 1984, t. 2, p. 335.

attendent toujours une décision britannique sur les futures garnisons belges en territoire occupé. Dans l'esprit du gouvernement et des dirigeants de l'armée, celle-ci a en Allemagne une fonction éminemment politique : affirmer les intérêts de la Belgique envers les « vaincus ». Cette « politique de présence » doit constituer la garantie de futures demandes de réparations économiques et territoriales. Toutefois, les Alliés leur refuseront – sur la base des accords de Potsdam – l'exercice des fonctions politiques et juridiques de l'Occupation, le *military government*. Par conséquent, les soldats belges devront se contenter de jouer les policiers militaires et de veiller au maintien de l'ordre dans la zone britannique. Le prestige de la Belgique – tant évoqué par les hommes politiques et la hiérarchie militaire – en prend un sérieux coup⁽³⁾.

En décembre 1945, les Britanniques annoncent à une délégation militaire belge leur intention d'installer la 1^{ère} division d'infanterie dans les *Regierungsbezirke* de Cologne et d'Aix-la-Chapelle. La ville de Cologne sera occupée par les Belges – et les Français n'ont même pas été consultés⁽⁴⁾. À Paris, de Gaulle, informé par l'ambassadeur belge, le baron Jules Guillaume, déplore vivement une décision « pour l'Angleterre et contre la France ». Paul-Henri Spaak précisera à l'ambassadeur français à Bruxelles, Raymond Brugère, qu'il n'a rien revendiqué, mais – comme le note Catherine Lanneau – « il eût été plus correct de dire qu'il n'avait rien négocié »⁽⁵⁾.

Cet épisode, très brièvement retracé, est révélateur à plusieurs égards :

- Sur le plan diplomatique : seule la Grande-Bretagne semble pouvoir imposer ses vues sur l'avenir de la Rhénanie et, surtout, de son occupation ; la Belgique y tente tant bien que mal de mener une « politique de trait d'union » entre Paris et Londres. Il est à noter que les Pays-Bas se méfient de celle-ci, à un moment où la collaboration politique des partenaires du Benelux s'intensifie – méfiance ironiquement due à une peur d'encerclement par la Belgique...⁽⁶⁾
- Sur le plan politique et de l'opinion publique : on peut s'étonner de la violence verbale qui marque ces débats dans la presse conservatrice et où Cologne est au centre et devient un enjeu important des relations franco-belges⁽⁷⁾. Bien sûr, il y a des raisons économiques et commerciales cruciales. Toutefois, il y a également un imaginaire très particulier, bien présent dans les conceptions des acteurs : la Rhénanie n'est décidément pas une région allemande comme les autres. Tout comme après 1918, elle

(3) Voir Pascal DELOGE, *Une coopération difficile. Belgique et Grande-Bretagne en quête de sécurité à l'aube de la guerre froide*, Bruxelles, Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, 2000, p. 128-138 ; Christoph BRÜLL, *Belgien im Nachkriegsdeutschland. Besatzung, Annäherung, Ausgleich 1944-1958*, Essen, Klartext, 2009, p. 99-116.

(4) Sur l'occupation belge de Cologne, voir Christoph BRÜLL, « Besatzungsjahre am Rhein. Die belgischen Streitkräfte im Köln-Bonner-Raum 1945-1950 », dans *Geschichte in Köln. Zeitschrift für Stadt- und Regionalgeschichte*, n° 58, 2011, p. 181-210, ici p. 183-193.

(5) C. LANNEAU, *L'inconnue française*, op. cit., p. 428. Voir aussi Johan Willem Lodewijk BROUWER, *Divergences d'intérêts et mauvaises humeurs. La France et les pays du Benelux devant la construction européenne, 1942-1950*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Leyde, 1997, p. 110-119.

(6) J.W.L. BROUWER, *Divergences*, op. cit., p. 119.

(7) C. LANNEAU, *L'inconnue française*, op. cit., p. 391-408.

fait rêver certains Belges qui veulent réenchanter la mythologie médiane, celle des terres d'entre-deux. Cet imaginaire peut confiner au fantasme... En 1958, François Drion du Chapois ira jusqu'à affirmer dans son livre *La vocation européenne des Belges* que c'est grâce à l'activité du « Comité belge du Rhin » que la Rhénanie et, plus particulièrement, Cologne ont été rattachées à la sous-zone d'occupation belge⁽⁸⁾.

Nous sommes là au cœur des projets belges de l'après-guerre et des références à l'histoire qui les sous-tendent. Dans la suite, il ne sera pas ou peu question d'histoire diplomatique. Nous nous intéresserons à l'univers mental de quelques-uns des acteurs des débats sur l'avenir de l'Allemagne vaincue, tous membres d'un milieu bien spécifique. Nous allons montrer comment, assez paradoxalement, un discours ouvertement annexionniste ou, du moins, séparatiste se transforme durant les années 1950 en un discours de rapprochement entre anciens ennemis et vieux voisins.

Le « Comité belge du Rhin » et ses maîtres-penseurs : un nouveau « Comité de Politique nationale » ?

En février 1945 est fondé à Bruxelles le « Comité belge du Rhin » (CBR), officiellement dans le but de soutenir le gouvernement dans la formulation de sa politique étrangère et dans la promotion des intérêts de la Belgique en Allemagne et, surtout, en Rhénanie. En réalité, le CBR est un regroupement qui réunit les promoteurs d'un nationalisme belge expansionniste⁽⁹⁾. À cet égard, il suffit d'évoquer le nom de son inspirateur : Pierre Nothomb (1887-1966), écrivain et homme politique, sénateur, membre de la commission des Affaires étrangères. Mais Pierre Nothomb est aussi l'homme du « rêve de la Grande-Belgique », rêve qu'il caresse depuis 1915. En effet, les combattants expansionnistes de 1945 sont, en large partie, ceux de 1918⁽¹⁰⁾. Il n'est donc pas étonnant de voir dans la propagande du CBR de fréquentes allusions au « Comité de Politique nationale » fondé en 1918. Afin de dissiper des craintes,

(8) François DRION DU CHAPOIS, *La vocation européenne des Belges*, Bruxelles, Éditions universitaires, 1958, p. 228. Voir Jean-Michel STERKENDRIES, *La Belgique et la sécurité de l'Europe occidentale 1944-1955*, Thèse de doctorat en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2002, vol. 1, p. 56.

(9) Sur le CBR, voir Bénédicte MACCATORY, *Le Comité belge du Rhin et les problèmes européens en 1945-1949*, mémoire de licence en histoire, Université catholique de Louvain, 1990 ; C. LANNEAU, *L'inconnue française*, op. cit., p. 409-410 ; Chr. BRÜLL, *Belgien*, op. cit., p. 64-72.

(10) Sur les activités des milieux expansionnistes après 1918, voir Jean BEAUFAYS, « Aspects du nationalisme belge au lendemain de la Grande Guerre », dans *Annales de la Faculté de Droit de l'Université de Liège*, Liège 1971, p. 105-171 ; Francis BALACE e.a., *Pierre Nothomb et le nationalisme belge de 1914 à 1930*, Arlon, Éditions de l'Académie Luxembourgeoise, 1980 ; Robert DEVLEESHOUWER, « L'opinion publique et les revendications territoriales belges à la fin de la Première Guerre mondiale », dans *Mélanges offerts à G. Jacquemyns*, Bruxelles, 1968, p. 207-238 ; Maria DE WAELE, *Naar een groter België ! De Belgische territoriale eisen tijdens en na de Eerste Wereldoorlog*. Thèse de doctorat en Histoire, Université de Gand, 1989 ; Rolande DEPOORTERE, *La question des réparations allemandes dans la politique étrangère de la Belgique après la Première Guerre mondiale, 1919-1925*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1997.

liées à l'échec du CPN, Nothomb fit le choix tactique de laisser la présidence du CBR au Prince Louis de Mérode – dont le berceau familial est à Mérode, près de Düren, en pleine zone d'intérêts de la Belgique en Allemagne –, le secrétariat étant assuré par François Drion du Chapois. Et avec le personnel, ce sont aussi les idées et les conceptions, ainsi que l'imaginaire qu'elles véhiculent qui ressurgissent dans leurs ouvrages, notamment la vision de la Lotharingie et de la Rhénanie qui y est proposée⁽¹¹⁾. Dans la suite, nous allons brièvement présenter quatre auteurs et tenter de mettre en évidence les références historiques qui sous-tendent leurs prises de position sur la politique belge à l'égard de l'Allemagne vaincue.

1. En septembre 1944 paraît *La sécurité de la Belgique à l'Est. La création d'une Rhénanie indépendante*. L'auteur, alors anonyme, y présente sa vision d'un État rhénan qui seul pourrait assurer le rôle de glacis entre la Belgique et le militarisme allemand. Il insiste lourdement sur l'« essence » – à certains endroits on relève le mot « race » – proche, voire identique entre Belges et Rhénans. « Mais, dira-t-on, ne suffirait-il pas de déporter à l'Est tous les habitants de la rive gauche du Rhin, ou du moins, tous les habitants de la Rhénanie qui ne pourraient prouver leur ascendance rhénane depuis 1815 ? C'est l'Allemagne elle-même qui a inventé ces déportations de populations vaincues. N'a-t-elle pas déporté et même exterminé les Polonais et les Juifs ? Il ne serait pas impossible que les démocraties se résignassent à l'imiter. [...] Mais toutes les Nations n'ont pas une Sibérie à peupler. Et malgré tout le mal qu'a fait l'Allemagne, il ne paraît pas que l'Occident puisse se montrer aussi cruel dans son légitime désir d'exploitation. [...] Il est inutile, par conséquent, d'adopter une solution de cruauté que ne justifie aucunement le caractère foncièrement pacifique de la majorité des populations rhénanes, si proches de nous par le sang, par l'histoire et par les mœurs. La seule solution logique est d'accorder l'indépendance aux Rhénans de la rive gauche et de la rive droite du Rhin, mais sans comprendre dans ce nouvel État le bassin de la Ruhr »⁽¹²⁾. En février 1945, le livre est réédité dans une version revue (suite à certaines pressions françaises) sous le titre *La sécurité à l'Est*⁽¹³⁾ – et cette fois, il est signé : l'auteur est Paul A. Oudenne (?-1945), proche de Pierre Nothomb, ancien secrétaire général du CPN et ancien proche du Verdinaso, ce qui évoque une autre référence historique bien présente, celle aux dix-sept provinces et à l'héritage bourguignon⁽¹⁴⁾.
2. Pierre Nothomb lui-même publie sous le pseudonyme d'Henri Créange à partir de 1944-1945 une série de romans consacrés à un prince fictif,

(11) Paul-Henri Spaak ne s'y trompait pas quand il profitait d'une intervention de Nothomb sur la politique gouvernementale dans la question allemande le 30 août 1945 pour ironiser sur le CBR : « qui, après une guerre, n'a pas son comité de politique nationale ? » (*Annales Parlementaires Sénat*, 30 août 1945, p. 666).

(12) *La sécurité de la Belgique à l'Est. La création d'une Rhénanie indépendante*, Bruxelles, Fabribel, 1944. Les citations se trouvent dans le chapitre 3 : « Les postulats de la sécurité occidentale ».

(13) Paul A. OUDENNE, *La sécurité à l'Est*, Bruxelles, Oudenne, [1945].

(14) C. LANNEAU, *L'inconnue française*, op. cit., p. 410-411.

souverain d'une principauté toute aussi fictive, située entre la Belgique et l'Allemagne : *Le prince d'Olzheim*⁽¹⁵⁾. À travers cette famille aristocratique fictive – une lignée bâtarde de Louis le Pieux –, Nothomb revisite l'histoire depuis le Moyen Âge et la change là où, selon lui, elle aurait dû se passer autrement. Pour notre propos, c'est le passage consacré à l'immédiat après-1918 qui est significatif. Nothomb y présente le Traité de Versailles comme une occasion manquée pour la Rhénanie – nous sommes en 1944, on peut donc aisément voir un clin d'œil au règlement d'après-guerre qui se profile à l'horizon : « Quel allait être le sort des pays rhénans ? Le traité de Versailles, malgré tant d'efforts de quelques hommes clairvoyants, les avait bien laissés à l'Allemagne, à l'Allemagne que les banquiers aidés par les illusionnistes avaient préféré punir autrement : en lui imputant un tribut impayable. Mais le peuple de ces régions attendait son heure, qui serait peut-être celle de Jean-Lothaire. Ce peuple patriarchal tondu à la prussienne, écrasé sous le casque et la capote grise aspirait à la liberté d'autrefois, à un État nouveau qui pouvait prendre toutes les formes. À Bonn, dans les assemblées secrètes, à Cologne, à Coblenze, à Aix-la-Chapelle surtout à l'ombre du Saint-Tombeau, on prononçait souvent, dans une espérance frémisante, le nom du prince d'Olzheim – qui n'en savait rien, ou feignait sagement de n'en rien savoir. La Belgique avait hésité devant les perspectives qui s'offraient à son génie, peut-être à son devoir »⁽¹⁶⁾. L'allusion au séparatisme rhénan, à la proclamation d'une éphémère république rhénane à Aix-la-Chapelle en 1923, encouragés par Nothomb, mais aussi par des officiers de l'armée belge en Rhénanie, tels Jean de Lannoy – qui sera d'ailleurs membre du CBR en 1945 – est claire⁽¹⁷⁾. Nothomb commente – à sa façon – le résultat des négociations de Versailles : « De ses anciens Cantons de l'est elle n'en avait osé récupérer que deux [Eupen et Malmedy ; C.B.], et encore n'était-ce que pour reprendre le contact territorial, perdu depuis les traités de Vienne, avec le petit État ami, négligeant de part et d'autre de celui-ci, ses propres terres séculaires ; si bien que c'était la principauté qui, accrochée aux avancées de Bütgenbach et Bullange, était géographiquement disposée pour reprendre, vers l'horizon rhénan, le geste interrompu du royaume défaillant. C'était peut-être Jean-Lothaire qui, appuyé sur le prestige conquis par Bruxelles, serait, aux côtés du peuple libre par excellence, l'éveilleur en Rhénanie et le mainteneur de la liberté. Qui le pouvait

(15) Henri CRÉANGE (pseud. de Pierre NOTHOMB), *Le Prince d'Olzheim*, Bruxelles, Bruylant, 1944 ; ID., *Les Elie-Beaucourt*, Bruxelles, Bruylant, 1945 ; Pierre NOTHOMB, *Visite au Prince d'Olzheim*, Bruxelles, Bruylant, 1949 ; ID., *Le Prince d'Europe*, Bruxelles, Bruylant, 1959. Si la principauté est fictive, le lieu *Olzheim* existe. La commune se trouve près de Prüm en Rhénanie-Palatinat (Allemagne). Sur ce cycle, voir Marc QUAGHEBEUR, « Aux confins du fantastique et du réel, le légendaire plus que l'historique », dans *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, t. 39/1, 2012, p. 5-40, ici p. 24.

(16) H. CRÉANGE, *Le Prince d'Olzheim*, op. cit., p. 18-19.

(17) Martin SCHLEMMER, « *Los von Berlin* ». *Die Rheinstaatsbestrebungen nach dem Ersten Weltkrieg*, Cologne, Böhlau, 2007, p. 689-691 ; Klaus REIMER, *Rheinlandfrage und Rheinlandbewegung (1918-1933). Ein Beitrag zur Geschichte der regionalistischen Bestrebungen in Deutschland*, Francfort s/M-Berne-Las Vegas, Peter Lang, 1979, p. 306-310.

mieux que celui-ci, qui portait sur son jeune front les traces, encore visibles et presque vivantes, du bandeau royal d'Austrasie ? »⁽¹⁸⁾. Jean-Lothaire, le nom du prince fictif n'est évidemment pas innocent. Dans le deuxième tome : *Les Elie-Beaucourt*, Nothomb l'appelle « le successeur du Lotharingien »⁽¹⁹⁾. Par ailleurs, le rôle de la principauté d'Olsheim ressemble fortement à la conception que Nothomb se fait de la Lotharingie médiévale, plus précisément la Basse-Lotharingie. Ainsi, cette série de romans se situe au croisement du roman historique et d'une parabole⁽²⁰⁾. Comme pratiquement toute sa génération, comme ses collègues du CBR et comme après 1918, Nothomb vouait un véritable culte à Henri Pirenne (la « civilisation belge ») et à Edmond Picard (« l'âme belge »), mais aussi à Maurice Barrès, référence qui reste cependant souvent tacite⁽²¹⁾.

3. C'est également le cas d'un autre auteur qui a consacré plusieurs ouvrages à la question rhénane : le comte Renaud de Briey (1880-1960) qui avait publié en 1922 *Le Rhin et le problème de l'Occident* avec des idées très similaires : « La Belgique et la Rhénanie remplissent le rôle de laboratoire de l'humanité où vient se fondre en un produit nouveau le métal latin et germanique »⁽²²⁾. Défenseur d'une Rhénanie indépendante, favorisée comme on le sait par de nombreux milieux belges dans les années 1920, il constate : « Si la Rhénanie veut dresser son bilan de ce qu'elle doit à ses voisins, elle constatera que depuis deux mille ans, les progrès lui sont venus du Sud et de l'Ouest et la barbarie de l'Est »⁽²³⁾. Et de s'interroger : « Verra-t-on réapparaître ces mystérieuses affinités qui, en plus de la communauté de foi religieuse et de puissants liens économiques, ont constamment uni les peuples qui formèrent l'antique Lotharingie ? »⁽²⁴⁾. En 1946, de Briey, devenu également membre du CBR, publie *Le sens de la guerre* où il recycle de larges parts de son livre consacré à la Rhénanie⁽²⁵⁾.

(18) H. CRÉANGE, *Le Prince d'Olsheim*, op. cit., p. 19.

(19) H. CRÉANGE, *Elie-Beaucourt*, op. cit., p. 114.

(20) L'œuvre littéraire de Pierre Nothomb a été étudiée en profondeur en ce qui concerne la période avant 1940 (Voir Cécile VANDERPELEN-DIAGRE, *Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres*, Bruxelles, Complex, 2004, p. 34-38 et 94-97). Ce constat ne vaut pas pour l'étude biographique de l'après-1945. Voir toutefois Catherine LANNEAU, « Du gaullisme à la droite radicale. Les étranges « compagnons de route » belges de l'Europe gaullienne », dans Olivier DARD, ed., *Doctrinaires, vulgarisateurs et passeurs des droites radicales au XX^e siècle (Europe-Amériques)*, Berne, Peter Lang, 2012, p. 99-126.

(21) Francis BALACE, « Barrès, un prêt-à-porter pour les nationalistes francophones de Belgique ? », dans Olivier DARD, Michel GRUNEWALD, Michel LEYMARIE & Jean-Michel WITTMANN, eds., *Maurice Barrès, la Lorraine, la France et l'Étranger*, Berne-Bruxelles, Peter Lang, 2011, p. 281-312, surtout p. 288-290.

(22) Renaud DE BRIEY, *Le Rhin et le problème de l'Occident*, Bruxelles-Paris, Dewit/Plon, 1922, p. 86. Sur de Briey, voir Éric DEFOORT, « Le courant réactionnaire dans le catholicisme francophone belge 1918-1926. Première approche », dans *Revue belge d'Histoire contemporaine*, t. 8, 1977, n^os 1-2, p. 81-153, ici p. 97. Renaud de Briey est intendant de la liste civile du Roi. Son fils Arnould épousera la fille de Paul van Zeeland, ministre des Affaires Étrangères de 1950 à 1954.

(23) R. DE BRIEY, *Le Rhin*, op. cit., p. 87.

(24) *Ibid.*, p. 43.

(25) Renaud DE BRIEY, *Le Sens de la Guerre*, Bruxelles, Charles Dessart, 1946.

Il y préconise une confédération d'États souverains qui comprendrait le Benelux, la Rhénanie, la Suisse, l'Italie et la France.

4. Le dernier auteur à évoquer est Drion du Chapois qui décrit en mars 1945 dans un article sur la conférence de Yalta le rôle d'une future Rhénanie indépendante : « Au surplus, mais cela concerne l'avenir, la Rhénanie nouvelle partagera les destins de l'Europe d'Entre-deux. Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Rhénanie formeront un complexe économique parfait. La nature elle-même favorisera leurs rapports. Une communauté d'intérêts harmonisera leur politique. Celle-ci se réclamera d'un réalisme consacré d'ailleurs par une tradition constante. Elle s'appuiera sur la Grande-Bretagne, soutien matériel des pays d'entre-deux, garante séculaire de l'équilibre européen »⁽²⁶⁾. Cinq ans plus tard, dans une conférence prononcée à Bruxelles, Drion du Chapois insiste sur les territoires d'entre-deux et leur importance dans l'évolution de l'Europe : « Qu'on le veuille ou non, Clovis, chef des Saliens, avait Tournai comme capitale première. C'est de l'Escaut qu'il partit pour unifier l'Occident européen. Et la règle se précise : Royaume des Burgondes et Royaume de Clovis, Duché d'Austrasie, Empire carolingien, Empire de Lothaire, Comté de Flandre et Lotharingie, État bourguignon, Cercle de Bourgogne, Empire de Charles-Quint, Royaume des Pays-Bas, Benelux, Union Occidentale, c'est toujours par un pays médian que s'amorce la renaissance européenne »⁽²⁷⁾. Drion du Chapois deviendra le théoricien de l'Europe médiane, décrite en 1958 dans *La Vocation européenne des Belges* et qui est à la base du « Centre d'Études burgundo-médianes », fondé la même année⁽²⁸⁾. À propos de l'imaginaire lotharingien de Drion, Arnaud Péters note que pour celui-ci, « l'Europe est sauvegardée dans cette partie Nord-Ouest du continent. Drion voit dans l'histoire une force de regroupement positive qui a survécu dans les endroits privilégiés du continent. Souvent cette force européenne faillit mourir. Ainsi après le traité de Meersen, en 870, qui partage la Lotharingie, il fallut repartir de zéro »⁽²⁹⁾.

Ces idées, ces visions du passé, cet imaginaire déboucheront en 1945/1946 sur différents projets de revendications que la Belgique devrait formuler à l'égard de l'Allemagne vaincue et qui portent tous le label « CBR ». Trois tendances peuvent être dégagées : la création d'une Rhénanie indépendante aux relations étroites avec la Belgique, l'institution d'un condominium belgo-franco-néerlandais sur le bassin minier entre Aix-la-Chapelle et Cologne – projet favorisé par ceux qui étaient plus proches de la France –, et l'annexion pure et simple de territoires englobant Aix-la-Chapelle et Duren (et dans de très rares cas Cologne) à la Belgique. Des actions concrètes sont

(26) *Septembre*, 11 mars 1945, p. 4, cité d'après Arnaud PETERS, *Lucien Jottrand et l'Europe médiane. Les théories européennes de deux Belges*, Mémoire de licence en histoire, Université de Liège, 2001, p. 185.

(27) François DRION DU CHAPOIS, *Aspects européens de la « Question royale »*. Discours prononcé à la tribune des « Conférences Septembre » le 6 février 1950, Bruxelles, éditions Septembre, 1950, p. 5.

(28) A. PETERS, *Lucien Jottrand, op. cit.*, p. 194.

(29) *Ibid.*, p. 201.

menées par le CBR dans des collaborations avec le « Comité d'études pour les frontières françaises à l'est et le problème de l'Allemagne » et en soutenant, sous le regard quelque peu amusé des autorités militaires britanniques, des partis séparatistes rhénans tels que le « *Rheinische Volkspartei* » dont les résultats électoraux resteront cependant très faibles⁽³⁰⁾.

Les échos aux publications de Nothomb, d'Oudenne et de Drion du Chapois se font souvent virulents. Dans l'hebdomadaire *L'Aurore*, Charles Bernard évoque « Le mirage lotharingien ou le danger d'un mythe ». Il constate que les projets nationalistes ressemblent étrangement à certains projets d'un nouvel ordre européen développés par des milieux collaborationnistes et rejette donc toute union belgo-rhénane⁽³¹⁾. Lors du premier grand débat sur la politique étrangère belge après la libération – Paul-Henri Spaak y prononce son discours fameux sur les « trois étages » de la politique sécuritaire belge –, le député socialiste Louis Piérard qualifie les projets d'une reconstitution de la Lotharingie de « rêves quelquefois un peu fumeux »⁽³²⁾. Fernand Dehousse diagnostique dans *Le Monde du Travail* les motivations anti-françaises d'Oudenne⁽³³⁾. Avec d'autres Liégeois, comme Jean Rey, il s'engagera en 1946 dans le « Comité liégeois pour l'étude du problème allemand » qui s'opposera vigoureusement à Nothomb et au CBR, qu'il considère comme une renaissance, parfaitement superflue, du CPN⁽³⁴⁾.

Sur son terrain d'action le plus important, à savoir les tentatives d'influencer le gouvernement belge et sa politique dans la question allemande, l'action du CBR restera sans grand succès. En effet, la propagation de l'idée du démembrément de l'Allemagne se heurte dès l'été 1945 à l'opposition de Paul-Henri Spaak qui n'y voit que les germes d'un nouveau nationalisme revanchard allemand. Après avoir beaucoup tergiversé entre des positions radicales et modérées durant le printemps 1945, il se rend compte plus vite que ses adversaires conservateurs que les divergences de plus en plus manifestes entre les Alliés concernant l'avenir de l'Allemagne ne permettront pas des revendications de réparations importantes – au contraire du gouvernement hollandais qui avait formulé des demandes maximalistes⁽³⁵⁾.

Lorsque la Belgique se voit accorder en 1949 le rattachement de 35 km² et de 3800 habitants de communes frontalières allemandes – elle renoncera même à l'intégration des deux communes les plus grandes pour ne placer sous administration provisoire que quelque 500 Allemands –, Pierre Nothomb et ses collègues crient au scandale : le prestige de la Belgique

(30) Chr. BRÜLL, *Belgien*, *op. cit.*, p. 84-98 ; Id., « Réparations, annexions ou rectifications ? Le problème de la frontière belgo-allemande après la Seconde Guerre mondiale, 1945-1949 », dans *Cahiers d'Histoire du Temps présent*, t. 16, 2005, p. 91-131, ici p. 105-107. Sur les rapports entre le CBR et le Comité de la Rive gauche du Rhin, voir aussi C. LANNEAU, *L'inconnue française*, *op. cit.*, p. 421-423.

(31) *L'Aurore*, 25.11.1944, p. 1, cité d'après C. LANNEAU, *L'inconnue française*, *op. cit.*, p. 411.

(32) *Annales Parlementaires Chambre*, 6 décembre 1944, p. 95.

(33) *Le Monde du Travail*, 4 & 5 mars 1945, p. 4, cité d'après C. LANNEAU, *L'inconnue française*, *op. cit.*, p. 414.

(34) Chr. BRÜLL, « Réparation », *op. cit.*, p. 110.

(35) Chr. BRÜLL, *Belgien*, *op. cit.*, p. 151-181.

est atteint. Le rayonnement culturel de la Belgique en Allemagne, symbolisé par la « civilisation belge », c'est-à-dire son statut de terre d'entre-deux par excellence, est mis en danger. En réalité, la politique pragmatique menée par le gouvernement Spaak s'avère la plus réaliste – après la défaite électorale de juin 1949, le nouveau ministre des Affaires étrangères Paul van Zeeland ne sera pas plus sensible aux idées du CBR, même s'il l'utilisera parfois pour faire pression sur les Allemands dans les négociations du tracé frontalier⁽³⁶⁾.

La rhétorique européenne change de côté : les Allemands et le « mythe médián »

Que ce soit la Sarre ou les territoires « menacés » par les revendications belges et néerlandaises, l'ampleur des protestations allemandes contre ces potentielles « amputations » du territoire a de quoi surprendre – évidemment, il convient de garder en tête les énormes pertes à l'est (la frontière « Oder-Neiße »), suivies par des expulsions en masse. La rhétorique anti-annexionniste aux frontières occidentales de l'Allemagne connaît toutefois une mutation entre 1946 et 1949/50. En effet, le discours très nationaliste de l'immédiat après-guerre fait place à un discours très européen, sur fond d'anti-communisme ou, plus précisément, d'antisoviétisme : la défense de l'Occident⁽³⁷⁾.

Un des meilleurs exemples de cette évolution est la ville d'Aix-la-Chapelle : présentée par la *Westforschung* allemande de l'entre-deux-guerres comme « bastion du Reich », elle devient par glissement rhétorique un « centre de valeurs européen »⁽³⁸⁾. La mise en scène nazie est alors abandonnée au profit d'un « conservativisme catholique » qui garde cependant la conception d'un centre mutilé par les frontières et d'une mission européenne de la politique culturelle. Comme le note l'historien Thomas Müller, il faut bien sûr certaines réinterprétations – très partielles au demeurant : Charlemagne devient chrétien avant d'être germanique, l'Occident chrétien remplace le Reich germanique, la mission européenne de la ville ne se réfère plus à l'« ordre nouveau », mais au début du processus d'intégration européenne, et la France n'est plus l'ennemi héréditaire, mais

(36) *Ibid.*, p. 214-233.

(37) Sur les réactions contre les revendications belges et néerlandaises, *ibid.*, p. 165-184. Konrad H. JARAUSCH, *Die Umkehr: Deutsche Wandlungen 1945-1995*, Munich, Deutsche Verlagsanstalt, 2004, p. 84 les interprète comme une « tentative de s'accrocher à une identité devenue problématique ». Sur l'idée d'*Abendland* (« Occident »), voir Axel SCHILDT, *Zwischen Abendland und Amerika. Studien zur westdeutschen Ideenlandschaft der 50er Jahre*, Munich, Oldenbourg, 1999 et Vanessa CONZE, *Das Europa der Deutschen. Ideen von Europa in Deutschland zwischen Reichstradition und Westorientierung (1920-1970)*, Munich, Oldenbourg, 2005.

(38) Ce paragraphe se base sur Thomas MÜLLER, « Der „Grenzraum als Mitte“: Grenzüberschreitende Identitätspolitik im Städtedreieck Aachen-Maastricht-Liège », dans Monika GIBAS & Rüdiger HAUFÉ, éds, *Mythen der Mitte. Regionen als nationale Wertezentren. Konstruktionsprozesse und Sinnstiftungsprozesse im 19. und 20. Jahrhundert*, Weimar, éd. de la Bauhaus-Universität, 2005, p. 267-286, ici p. 281-282.

le cohéritier de la tradition carolingienne. Cette « traduction » devient très manifeste dans la création du « prix Charlemagne » en 1949/1950, qui est aujourd’hui le prix le plus important récompensant l’engagement en faveur de l’intégration européenne. La proclamation du « prix Charlemagne », rendue publique à Noël en 1949, reflète ces évolutions : « Die Stadt Aachen, einst Mittelpunkt des gesamten Abendlandes, dann zur Stadt an der Grenze geworden, ist sich der historischen Aufgabe wahren Grenzertums, zu vermitteln und die Grenzen zu überwinden immer bewußt gewesen. Bande des Blutes verknüpfen die Einwohner der Nachbarstaaten, und immer gab es in Aachen weitschauende Männer, die gegen alle nationale Engstirnigkeit und vermeintliche Interessen versuchen, das Gemeinsame des abendländischen Raumes und abendländischer Kultur zu finden »⁽³⁹⁾.

Le même type de discours se retrouve en 1957 quand le lauréat est Paul-Henri Spaak, qui vient alors d’entrer en fonction comme secrétaire général de l’OTAN⁽⁴⁰⁾. L’ancien ministre des Affaires Étrangères – il avait encore signé les traités de Rome en mars 1957 avant de quitter Bruxelles pour Paris – était par ailleurs le premier homme politique socialiste à recevoir le prix Charlemagne. Dans son allocution d’ouverture à la remise du prix, l’*Oberbürgermeister* Hermann Heusch (1906-1981 ; CDU) s’adresse au représentant du voisin le plus proche : « Cette ville garde et chérit des souvenirs qu’elle est heureuse de partager avec votre pays. Charlemagne, fils de terre liégeoise, construisit et conserva d’ici un empire comprenant toute l’Europe civilisée d’alors. [...] Vous savez combien nous tiennent au cœur les relations séculaires qui marquent l’histoire de la ville d’Aix-la-Chapelle et de Liège [...] »⁽⁴¹⁾. Le vice-chancelier et ministre de la coopération économique Franz Blücher (1896-1959 ; FDP) devient encore plus explicite dans les références historiques : « Über all dem steht die Erinnerung an den großen Mann, der sich in dieser Stadt niederließ. Und seien wir ehrlich: Es ist schließlich der Entschluß Karls des Großen gewesen, Aachen zur Hauptstadt seines Reiches zu wählen, der dieser Stadt ihre besondere Rolle in der Geschichte zugewiesen hat, und es ehrt diese Stadt, wenn sie auch heute den Namen und das Wirken dieses Mannes im Bewußtsein der Gegenwart durch ihre Taten wachzuhalten sucht. Was zeichnet Karl den Großen in der Geschichte der europäischen Völker vor den Reichsgründern späterer Jahrhunderte und Epochen aus? Es ist – so möchte in meinen – die Tatsache, daß er in unserer geschichtlichen Erinnerung von Niederländern,

(39) *Proclamation de 1949*, cité d’après Th. MÜLLER, « Grenzraum », *op. cit.*, p. 282 : « La ville d’Aix-la-Chapelle, autrefois centre de tout l’Occident, devenue ensuite une ville frontière, a toujours été consciente de la charge historique de toute situation frontalière : faire l’intermédiaire, dépasser les frontières. Les liens du sang relient les habitants des peuples des États voisins et à Aix-la-Chapelle on a toujours eu des esprits supérieurs qui ont cherché à trouver ce qui est commun et qui nous lie dans l’espace et la civilisation de l’Occident contre toute étroitesse d’esprit nationaliste ».

(40) Un événement que Michel Dumoulin ne fait que mentionner (Michel DUMOULIN, *Spaak*, Bruxelles, Racine, 1999, p. 536).

(41) *Rede des Oberbürgermeisters der Stadt Aachen, Hermann Heusch. Verleihung des Internationalen Karlspreises der Stadt Aachen an Paul Henri Spaak am 30 Mai 1957*, http://www.karlspreis.de/preistraeger/1957/rede_des_oberbuergermeisters_der_stadt_aachen_hermann_heusch.html [dernière consultation : 20 juillet 2014].

Deutschen, Belgiern, Franzosen, Italiens zugleich ist. Die Kernzelle des Frankenreiches lag ja nicht nur in dem Lande am Rhein und an der Mosel, sondern auch in Nordfrankreich, in Luxemburg und in der Heimat unseres verehrten Karlspreisträgers von heute, des Herrn Spaak »⁽⁴²⁾. Avec Thomas Müller, on peut noter le fait que le mythe du *Reich* sert de plus en plus à intégrer les nouvelles institutions européennes dans la narration de l'histoire de l'Occident⁽⁴³⁾. Charlemagne n'est plus un acteur du *Grenzkampf*, mais devient le symbole d'une version de l'histoire européenne dans laquelle tout le monde peut se retrouver – du moins la démocratie chrétienne.

Dans cet exercice de révision des manuels d'histoire, le lauréat ne peut être en reste : « Wenn unsere europäische Konzeption etwa historische Gründe noch brauchte, dann könnten wir, ohne irgendwelche Irrtümer zu begehen, einfach an das Werk Karls des Großen zurückdenken, denn in ihm sehen wir einen Vorkämpfer Europas und den Schaffer eines Reiches, das uns allen gemeinsam war. Ich wollte meine historischen Kenntnisse nur kurz und etwas auffrischen und las in einem Buch über den Vertrag von Verdun, daß durch ihn Deutschland und Frankreich auf ewig getrennt wurden. Nun, meine Damen und Herren! Das ist das Begeisternde in der Aufgabe all derer, die Europa bauen wollen. Wir müssen die Geschichte korrigieren, was wir alle seit einigen Jahren schon tun. Das ist, und ich glaube sehr ernsthaft daran, ein Werk, das darin bestehen muß, die Irrtümer zu beseitigen und null und nichtig zu machen, die durch jenen Vertrag geschaffen worden sind. Welch nationalistischer Klang doch dieser Satz hat. Der Vertrag hatte Deutschland und Frankreich auf ewig getrennt. Denken wir auch daran, daß es nun auf unseren Willen ankommt, die Einheit Europas so zu schaffen, daß das alte Reich wieder erstehen kann »⁽⁴⁴⁾. Il s'agit très certainement d'un des discours

(42) *Rede von Franz Blücher, Vizekanzler*, http://www.karlspreis.de/preistraeger/1957/rede_von_franz_bluecher_vizekanzler.html [dernière consultation : 20 juillet 2014] : « Par-dessus tout, il y a le souvenir de ce grand homme qui s'installa ici. Soyons honnête, c'était la décision de Charlemagne de faire d'Aix-la-Chapelle la capitale de son Empire et il lui a ainsi conféré un rôle particulier dans l'histoire et il honore cette ville qu'elle tente encore aujourd'hui de garder éveillé dans la conscience du présent le nom et les hauts faits de cet homme. En quoi Charlemagne s'illustre-t-il par rapport aux fondateurs d'Empires de siècles et époques postérieurs ? C'est – selon moi – le fait qu'il est présent dans le souvenir historique de nous, Néerlandais, Belges, Allemands, Français et Italiens. Le berceau du royaume franc ne se trouvait pas seulement dans le pays du Rhin et de la Moselle, mais aussi au nord de la France, au Luxembourg et dans la patrie de notre cher lauréat ».

(43) Th. MÜLLER, « Grenzraum », *op. cit.*, p. 283.

(44) *Rede von Paul Henri Spaak, Preisträger*, http://www.karlspreis.de/preistraeger/1957/rede_von_paul_henri_spak.html [dernière consultation : 20 juillet 2014] : « Si notre conception européenne avait encore besoin de raisons historiques, nous pourrions, sans nous tromper, remonter à Charlemagne que nous considérons comme un combattant pour l'Europe et comme un bâtisseur d'un Empire qui nous était commun. J'ai voulu rafraîchir ma connaissance historique et j'ai lu dans un ouvrage sur le traité de Verdun qu'il a séparé définitivement l'Allemagne et la France. Et bien, Mesdames et Messieurs ! C'est ce qu'il y a de plus enthousiasmant dans notre charge de construire l'Europe. Nous devons corriger l'histoire, ce que nous faisons depuis des années. Cela est, et je le crois sérieusement, une œuvre qui consiste à éliminer et à annuler les erreurs produites par ce traité. Que cette phrase possède une consonance nationaliste : Le traité a définitivement séparé l'Allemagne et la France. Rappelons-nous qu'il revient maintenant à notre volonté de créer l'unité de l'Europe et de recréer le vieil Empire» .

les plus vibrants que Spaak ait prononcés pour promouvoir l'idéal fédéraliste. On peut y voir une tentative de dénationaliser le passé afin de « construire l'Europe » à l'avenir. Aux yeux des défenseurs d'une telle conception, la force (souvent anonyme) du nationalisme avait causé de terribles dégâts depuis 1870, comme Spaak l'avait déjà exprimé en 1954 devant l'assemblée consultative de la CECA : « [...] si, au lieu de songer toujours à l'histoire à partir de 1870 et toujours à ce qui nous divise, nous songions un peu à ce qui nous unit [...]»⁽⁴⁵⁾. » Une certaine idée de Charlemagne ne pouvait que renforcer cette vision...

Si l'homme d'État européen est à l'honneur en mai 1957, Franz Blücher salue également l'artisan du rétablissement des relations bilatérales, le signataire du traité belgo-allemand du 24 septembre 1956 qui avait, notamment, fixé le tracé frontalier belgo-allemand et consacré la renonciation belge à tout agrandissement territorial aux dépens de la jeune République fédérale.

Une voie vers le rapprochement belgo-allemand ?

Ce n'est pas sans ironie que le rapporteur pour la ratification du traité de septembre 1956 par le Sénat en 1958 sera Pierre Nothomb. Décidément, le temps des projets annexionnistes semble loin, pourtant la rhétorique ne change point : « Les frontières sont d'autant plus perméables qu'elles sont définitives. Le temps est passé dans cette région d'entre Meuse et Rhin des dures barrières établies lors de l'arrivée de la Prusse sur la rive gauche du Rhin entre les régions et des populations locales qui avaient toujours eu des pensées communes et des intérêts communs, qu'une initiative récente et bienfaisante, le Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel, heureusement encouragé par les autorités de quatre pays s'emploie avec bonheur, depuis quelque temps, à dégager à nouveau »⁽⁴⁶⁾.

Quelques observations peuvent être dégagées de cette évolution :

1. On constate que le sentiment national – nationaliste – belge a sensiblement évolué – plus d'expansionnisme, alors que les références historiques – l'imaginaire – restent les mêmes. Nothomb avait déjà noté en 1952 dans un article qu'il élargirait en 1960 pour en faire un livre : « Je ne me suis jamais senti, pour ma part, si européen que dans notre Belgique de l'est, le Luxembourg, la Lorraine, l'Alsace, la Sarre, la Rhénanie, où je respire le même climat : et cela sans renoncer en rien à ce sentiment national que nous devons tous garder et cultiver si nous voulons grouper harmonieusement, chacune à sa place autour de la ligne de faîte, les nations culturelles de l'Europe naturelle. Sans qu'il soit nécessaire de rêver à une nouvelle Lotharingie »⁽⁴⁷⁾. Et dans *La vocation européenne des Belges*, Drion du

(45) Assemblée consultative, 18 septembre 1954, p. 515, cité d'après Achim TRUNK, *Europa, ein Ausweg. Politische Eliten und europäische Identität in den 1950er Jahren*, Munich, Oldenbourg, 2007, p. 164-165.

(46) Chr. BRÜLL, *Belgien*, op. cit., p. 379-380.

(47) Pierre NOTHOMB, « L'Europe naturelle », dans *Revue Générale Belge*, mars 1952, ici p. 706, cité d'après A. PETERS, *Lucien Jottrand*, op. cit., p. 246-247 ; Id., *L'Europe naturelle*, Paris/Bruxelles, Éditions universitaires, 1960.

Chapois confirme qu'il n'y a pas de contradiction entre sentiment national et rapprochement frontalier : « À promouvoir cette Europe là, les Belges ne desserviront pas la nation. Ils l'aideront au contraire à remplir son rôle, à occuper sa place naturelle, l'une des premières dans le concert européen. Ils ne l'aimeront pas moins mais davantage⁽⁴⁸⁾. »

Il est possible d'établir une distinction entre les rêves néo-lotharingiens des Nothomb ou Drion du Chapois et le souvenir de Charlemagne, si souvent évoqué par les démocrates-chrétiens rhénans et certains fédéralistes européens. Les premiers préconisent une « Europe des nations » avec une forte coopération transfrontalière, tandis que les seconds tentent de diminuer l'importance du fait national. Cependant, dans les deux cas une communication transfrontalière (et donc aussi belgo-allemande) est non seulement possible, mais son contenu permet incontestablement un discours de rapprochement. Les références à un passé lointain ne doivent-elle pas favoriser l'oubli du passé le plus récent⁽⁴⁹⁾ ?

2. Si on sait que les contributions de la société civile au rapprochement entre la Belgique et l'Allemagne (la RFA) sont très rares – il s'agit surtout des chambres de commerce – il est d'autant plus remarquable de noter que le Groupement européen des Ardennes et de l'Eifel dont Nothomb est un des cofondateurs est l'une des premières initiatives très concrètes : elle favorise des artistes, peintres et sculpteurs, belges, allemands, luxembourgeois et français par un prix, le prix « Empereur Lothaire », décerné depuis 1958 dans la ville de Prüm où se trouve le tombeau de Lothaire. Les initiatives des années 1950 surviennent à un moment où la perception de la faiblesse stratégique et politique de l'Europe dans le conflit Est-Ouest est largement répandue dans les milieux politiques et intellectuels⁽⁵⁰⁾.
3. Sur le plan politique, on notera une proposition de 1959 qui visait à faire du triangle Aix-Liège-Maastricht un « district européen » qui pourrait héberger les institutions de la CECA et de la CEE. On soulignera que le rapporteur de la commission des affaires politiques et institutionnelles du Parlement européen, Hermann Kopf (1901-1991 ; CDU) qui remercie Hermann Heusch de son initiative dans une lettre⁽⁵¹⁾, y fait référence à un ouvrage paru en 1958 : *Land ohne Grenzen* (version française *Pays sans frontières*⁽⁵²⁾) dont l'auteur principal est l'historien liégeois Jean Lejeune (1914-1979). Sous la plume du scientifique et militant wallon libéral, le « pays de Lothaire » n'a rien perdu de son actualité : « Cette zone d'échange qui s'interpose entre le cœur de la France et l'Allemagne du Rhin, les ports de Belgique ou des Pays-Bas et la Lorraine, la Bourgogne,

(48) Fr. DRION, *Vocation*, op. cit., p. 260.

(49) Voir par exemple l'analyse de Corine DEFRENCE, « Construction et déconstruction du mythe de la réconciliation franco-allemande au XX^e siècle », dans Ulrich PFEIL, éd., *Mythes et tabous des relations franco-allemandes au XX^e siècle*, Berne-Bruxelles, Peter Lang, 2012, p. 69-86 au sujet de l'« oubli » dans la « réconciliation » franco-allemande.

(50) Archives politiques de l'*Auswärtiges Amt* (Berlin), B 24/172, p. 105-120, Ambassade de Bruxelles à *Auswärtiges Amt : Studientagung der Europavereinigung Ardennen-Eifel in Bouillon*, 20 octobre 1958. Voir aussi <http://www.evbk.org> [dernière consultation : 20 juillet 2014].

(51) A. TRUNK, *Europa*, op. cit., p. 128.

(52) *Pays sans frontières*, Bruxelles, Charles Dessart, 1958.

la Provence, l'Italie. Pays sans frontières... [...] Le message de cette histoire, Liège, Aix et Maastricht l'adressent aux Européens au moment où renait l'ambition d'une civilisation commune à l'Occident. Et elles l'adressent au centre même où cette ambition naquit avec Charlemagne, conscientes d'avoir trouvé dans leur association le sens de leur histoire originale et une force nouvelle »⁽⁵³⁾. Le travail de Lejeune fait partie d'un nouveau dialogue scientifique dans le cadre d'une *Kulturräumforschung* pacifiée. Le triangle Aix-la-Chapelle-Liège-Maastricht y apparaît comme le noyau prototypique de l'Europe unifiée⁽⁵⁴⁾. La même vision peut encore être retrouvée dans la grande exposition « Rhin et Meuse. Arts et Civilisation » que Rita Lejeune et Jacques Stiennon organisent à Bruxelles et Cologne en 1972. En marge de cette exposition au succès retentissant, un colloque réunissant les plus grands spécialistes belges et allemands de l'art mosan est organisé à Liège⁽⁵⁵⁾. Le projet de district européen restera sans suite, mais l'écho de ces discours historiques des années 1950 retentit certainement dans les oreilles des fondateurs de l'Euregio Meuse-Rhin en 1976⁽⁵⁶⁾.

Faut-il une « médiane », un centre des valeurs européennes ?

Les références à un héritage lotharingien ou carolingien ne relèvent évidemment pas du seul discours de rapprochement belgo-allemand des années 1950. Il s'agit d'une composante du discours sur l'« Occident » si présent dans l'« Europe des six » dans le contexte du conflit Est-Ouest. Du côté allemand, le centre de gravité politique se déplace en Rhénanie – la désignation de Bonn comme siège gouvernemental en témoigne – et permet de se distancier d'un héritage prussien prétendument néfaste. Du côté belge, les Rhénans – décrits comme si proches des Belges dans les textes que nous avons vus – sont considérés comme les « bons Allemands », comme le note Francis Balace⁽⁵⁷⁾. Mais outre les idées politiques, il y a incontestablement une dimension économique qui se traduit dans l'expression « Lotharingie industrielle », héritière de la Lotharingie historique dès le XIX^e siècle et noyau dur des activités industrielles dans l'espace de la CECA⁽⁵⁸⁾.

(53) *Ibid.*, p. 64-65.

(54) Burkhard DIETZ, Helmut GABEL & Ulrich TIEDEAU, « Die „Westforschung“ zum europäischen Nordwesten als Gegenstand der Zeit- und Wissenschaftsgeschichte », dans ID., éds, *Griff nach dem Westen. Die „Westforschung“ der völkisch-nationalen Wissenschaften zum nordwesteuropäischen Raum (1920-1960)*, t. 1, Münster, Waxmann, 2003, p. XXVIII.

(55) Francis BALACE, « La Wallonie, ses cultures et l'Allemagne », dans Bruno DEMOULIN, éd., *Histoire culturelle de la Wallonie*, Bruxelles, Fonds Mercator, 2012, p. 346-353, ici p. 353 ; Sophie BALACE, *L'historiographie de l'art mosan*, Thèse de doctorat en histoire, art et archéologie, Université de Liège, 2009, p. 216-225.

(56) Voir par ex. Jean LEJEUNE, « Message aux Aixois », dans *Bulletin du Grand Liège*, n° 73, février-mars 1970, p. 1-16.

(57) Fr. BALACE, « Wallonie », *op. cit.*, p. 353.

(58) A. PÉTERS, *Lucien Jottrand, op. cit.*, p. 230-231 ; Philippe MIOCHE, « Retour sur la « Lotharingie industrielle ». La sidérurgie du groupe des quatre (Allemagne, Belgique, Luxembourg et France) de 1974 à 2002 », dans Michel DUMOULIN, Jürgen ELVERT &

Si l'imaginaire carolingien qui reste un discours impérial sous-tend un rapprochement franco-allemand et une vision fédéraliste de l'Europe, le discours lotharingien est un discours plus typique pour les espaces frontaliers. Le concept des « terres d'entre-deux » qui en résulte permet la construction d'une narration historique dans les régions qui ont été le plus directement touchées par les guerres et les sorties de guerre des XIX^e et XX^e siècles – même si leur rôle de vecteurs transfrontaliers dépend largement de leur rapport qu'ils entretiennent avec leur propre passé le plus récent⁽⁵⁹⁾. Il constitue également une légitimation du rôle des petits pays – donc du Benelux – dans la construction européenne. Mais avant tout, il constitue une réponse à la peur de marginalisation que peuvent ressentir les populations frontalières au niveau économique. En ce sens, il est également une réponse au champ de tension « centre-périmétrie » dans les États-nations. À cet égard, on peut citer la présentation que l'Euregio Meuse-Rhin fait de son histoire : « Les conflits sanglants qui ont meurtri l'Europe de la première moitié du siècle dernier ont affaibli l'économie, les infrastructures de transports ainsi que la culture et ont conduit à un dépeuplement des régions frontalières. Par conséquent, il n'est pas rare que les espaces frontaliers soient devenus des zones faibles en termes d'infrastructures et qu'ils soient insuffisamment mis en valeur. Les frontières des pays d'Europe ne sont plus aujourd'hui les barrages hermétiques d'hier. Celles-ci se sont transformées en lieux de passages et d'échanges. Pourtant, malgré l'ouverture des frontières avec la mise en place du marché unique européen, certaines différences économiques et sociales subsistent. C'est dans la perspective de la réduction de ces écarts de développement entre les régions frontalières, que sont nées dès les années 1970 les premières réflexions sur les possibilités de coopération transfrontalière, qui ont abouti à la mise en place de nombreux projets visant à unifier et équilibrer le territoire eurégional »⁽⁶⁰⁾.

Nous sommes ici au cœur des processus (politiques et économiques) de prise de conscience collectifs dans les organismes transnationaux/transfrontaliers. Jean-François Thull et Michel Pauly ont récemment analysé les références historiques qui sous-tendent le discours sur la « Grande Région Sarre-Lor-Lux » et tenté de déconstruire les discours sur l'héritage d'Austrasie, de l'Empire carolingien ou de la Lotharingie historique⁽⁶¹⁾.

Sylvain SCHIRMANN, éds, *Ces chers voisins. L'Allemagne, la Belgique et la France en Europe du XIX^e au XX^e siècles*, Stuttgart, Franz Steiner, 2010, p. 243-259.

(59) Bernard LUDWIG & Andreas LINSENmann, « Introduction », dans ID., éds, *Frontières et réconciliation. L'Allemagne et ses voisins depuis 1945*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, p. 13-26, ici p. 25-26.

(60) http://www.euregio-mr.com/fr/euregiomr/introduction/histoire?set_language=fr [dernière consultation : 20 juillet 2014].

(61) Jean-François THULL, « La Grande Région : un reliquat lotharingien ? (territoire, politique, culture) », dans *Annales de l'Est*, Numéro spécial : *Lorraine, Luxembourg et pays wallons. Mille ans d'une histoire partagée du Moyen Age jusqu'à nos jours*, éd. par François ROTH, n° 58, 2008, p. 251-259 ; Michel PAULY, « De l'Austrasie à Sarre-Lor-Lux : la « Grande Région », une entité historique ? », *ibid.*, p. 307-326 qui cite d'emblée la déclaration du premier sommet de la « Grande Région » du 20 septembre 1995 : « Les racines culturelles communes remontent à plus d'un millénaire depuis l'ancienne Lotharingie ».

La conception d'une « médiane » symbolique, d'un centre de valeurs européennes a très certainement été « pacifiée » depuis 1945, mais, il faut constater avec Thomas Müller que jusqu'à présent, elle n'a encore jamais été déconstruite⁽⁶²⁾. C'est là que de futures recherches historiques prendraient tout leur sens. Un regard vers les frontières orientales de l'Allemagne réunifiée ne démentirait probablement pas cette observation.

RÉSUMÉ

Christoph BRÜLL, Évoquer le « mythe médian » : Les imaginaires carolingien et lotharingien dans les revendications territoriales belges à l'égard de l'Allemagne après 1945

Le recours à un imaginaire ou à des légitimations historiques lors d'un règlement territorial après un conflit militaire est « classique ». Le présent article tente de montrer comment les imaginaires carolingien et lotharingien ont influencé certains acteurs des mouvements annexionnistes qui existaient dans la Belgique d'après 1945 et qui résonnent comme un écho de 1918. Si les revendications de la Belgique à l'égard de l'Allemagne vaincue se fondent finalement peu sur ce discours, l'article met en évidence que ce même discours qui voulait faire d'Aix-la-Chapelle voire de Cologne des villes « belges », insistant sur la proximité entre « Belges » et « Rhénans », servira à partir du milieu des années 1950 à sous-tendre le rapprochement des anciens ennemis. Le paysage d'histoire entre Meuse et Rhin est alors intégré dans le discours sur l'« Occident » dont l'organisation politique est perçue comme nécessaire face à la menace soviétique.

Histoire des représentations – Règlements territoriaux – Construction européenne – Euregio Meuse-Rhin

SUMMARY

Christoph BRÜLL, Evoking the “Myth of the Centre”. The Carolingian and Lotharingian Imaginaries in the Belgian Territorial Claims against Germany after 1945

The reference to historical imaginaries and legitimizations for territorial settlements after a military conflict can be considered “classical”. This contribution aims to show how Carolingian and Lotharingian imaginaries influenced certain actors of expansionist movements in Belgium after 1945, the continued existence of which constituted an echo of 1918. Even if the Belgian territorial demands at the expense of Germany were, after all, hardly grounded in such discourses, this contribution highlights the fact that the discourse aiming to transform Aix-la-Chapelle and Cologne into “Belgian” cities, insisting on the kinship between “Belgians” and “Rhinelanders”, would serve as a base for the rapprochement between old enemies in the 1950s. From then on, the historical landscape between Meuse and Rhine was

(62) Th. MÜLLER, « Grenzraum », *op. cit.*, p. 284.

integrated in the discourse on the “Occident” (the West) the political organization of which was considered as of utmost necessity, given the impending Soviet menace.

History of representations – Territorial settlements – European integration – Euregio Meuse-Rhine

SAMENVATTING

Christoph BRÜLL, *Het gebruik van de “mythe van het midden”: Karolingische en Lotharingische sociale verbeelding in de Belgische territoriale eisen aan Duitsland na 1945*

Het is een ‘klassieke’ strategie om bij territoriale schikkingen na een militair conflict te verwijzen naar op de geschiedenis gebaseerde sociale verbeelding en legitimeringen. Deze bijdrage tracht te tonen hoe Karolingische en Lotharingische sociale verbeelding een invloed uitoefende op bepaalde actoren van op gebiedsuitbreiding gerichte bewegingen, een echo van 1918, in het België van na 1945. Zelfs indien de Belgische territoriale eisen aan Duitsland zich uiteindelijk nauwelijks op deze denkbeelden baseerden, wijst deze bijdrage erop dat het discours met als doel Aken en Keulen in “Belgische” steden te veranderen – de nadruk werd hierbij gelegd op de nauwe banden tussen “Belgen” en “Rijnlanders” – de basis zou leggen voor toenadering tussen de twee oude vijanden in de jaren vijftig. Van toen af aan werd het historische landschap tussen Maas en Rijn in de politieke organisatie van “het Westen” geïntegreerd, waarvan de politieke organisatie als van primair belang werd beschouwd in het licht van de voortschrijdende Sovjetdreiging.

Mentaliteitsgeschiedenis – territoriale schikkingen – Europese integratie – Euregio Maas-Rijn